

Le Bar-sur-Loup

Le pôle PASS et le PNR se lancent dans un partenariat

« C'est une démarche cohérente envers la nature et le développement durable. Elle assure la pérennité de la biodiversité. » Claude Serra dans le texte. Le sous-préfet a conclu la signature d'une convention entre le pôle PASS (Parfums Arômes Senteurs Saveurs) et le Syndicat mixte de préfiguration du PNR (Parc naturel régional) afin de valoriser la flore des Pré-alpes d'Azur.

Réunis en mairie, les élus et les acteurs majeurs de ce dossier ont mis en commun ce partenariat avec la même volonté de miser sur le développement des plantes aromatiques et médicinales sur le territoire.

Un accord idéal pour le bassin

Marc Daunis, sénateur-maire de Valbonne et président du PNR, admet que l'objectif est « de soutenir l'agriculture locale et de favoriser sa diversité, dans une logique de développement durable ».

Même son de cloche chez Han-Paul Bodifée, président du pôle PASS, pour qui « l'objectif est de déployer



Han-Paul Bodifée, président du pôle PASS, Claude Serra, sous-préfet, et Marc Daunis, président du Syndicat mixte de préfiguration du PNR et sénateur-maire de Valbonne, ont signé la convention de partenariat. (Photo X. Giraud)

des sources locales de matières premières naturelles pour la filière aromatique et cosmétique, porteuses de projets industriels innovants ».

Ce partenariat signé, ensemble, ils définiront des espèces végétales présentant des caractéristiques bien précises : endémiques ou rares, pouvant être exploitées en parfumerie, cosmé-

tologie et/ou pharmacologie et, enfin, pouvant être cultivées par des agriculteurs du territoire.

Cette démarche collective a donc pour but de sélectionner des espèces végétales endémiques susceptibles d'être cultivées localement pour être exploitées de manière innovante.

M. F.